



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
 CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2023
 DÉLIBÉRATION N° : 2023.02.06

OBJET : *TARIFS MUNICIPAUX 2023 - TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES et EXTRA - SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024*

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.3 – Tarifs des services publics

Date de convocation :
29 Mars 2023


Membres en exercice : 29

Membres présents : 22

Représentés : 07

Non représentés : 00

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



L'an deux mil vingt-trois, le 04 Avril à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Etaient présents : Louis BISCARRAT – MAIRE – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / G. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ / G. RATAJEZAK – Adjoint - JJ. VATON / M. HOFFMANN / P. RELING / L. CLEMENSON / C. PAULIN / S. ORIVELLE / M. HOFFART / C. MAFFRE / S. FREJABUE-CAPPEAU / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON. / C. MARTIN / Conseillers Municipaux

Excusés représentés : Ml. SANCHEZ par S. KLYZ / M. CLAUZEL par C. PAULIN / Es. BRUN par M. HOFFART / O. ROYER par S. ORIVELLE / P. GRAILLOT par G. RATAJEZAK / C. MARCHAN par C. MAFFRE / R. VIARD par T. VERMEILLE.

Secrétaire de séance : Patrice RELING

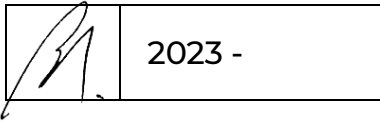
Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Comme chaque année, il est proposé d'actualiser les tarifs des différents services publics communaux.

- ENTENDU** l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. Denis BRUNET, Adjoint délégué aux finances,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la commission des finances en date du 15 mars 2023,
- VU** la commission Enfance-Jeunesse en date du 24 mars 2023,
- VU** la délibération prise séance tenante adoptant le budget primitif principal 2023,
- Il est demandé au Conseil Municipal :**

1° - **DE FIXER** les tarifs municipaux comme suit à compter du 1^{er} mai 2023 :

OBJET	TARIFS JOURNALIERS
DROITS DE PLACE :	
- Marché hebdomadaire (ml)	1.50 €
- Marché festif (ml) pour les jonquiérois (journée provençale, Noël...)	Gratuit
- Marché festif (ml) pour les extérieurs (journée provençale, Noël...)	6.00 €
- Grand emplacement (forfait vente au déballage)	55.00 €
FETE FORAINE :	
- Confiserie et autres métiers de même catégorie	100.00 €
- Petit métier (pêche aux canards, tir, jeux...)	45.00 €
- Petit manège enfants (- de 100 m²)	110.00 €
- Grand manège enfants (+ de 100 m²)	160.00 €
- Manège adultes/ados (- de 100 m²)	160.00 €
- Manège adultes/ados (+ de 100 m²)	260.00 €




**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AVRIL 2023**

N° : 2023.02.06

OBJET	TARIFS JOURNALIERS
ESPACE PIERRE PETIT :	
- Associations jonquiéroises (1 gratuité par an)	300.00 €
- Associations extérieures	700.00 €
- Entreprises Jonquiéroises	550.00 €
- Entreprises extérieures	700.00 €
SALLES M.J.C. :	
- Associations Jonquiéroises	Gratuit
- Particuliers Jonquiérois	250.00 €
- Associations ou particuliers extérieurs	450.00 €
- Entreprises Jonquiéroises	350.00 €
- Entreprises extérieures	450.00 €

OBJET	MONTANT
Badge alarme	8.00 €
Fourrière des chiens errants	150.00 €
CULTURE :	
- Ticket orange	1.00 €
- Ticket jaune	5.00 €
- Ticket vert	7.00 €
- Ticket bleu	10.00 €
- Ticket blanc	15.00 €
- Ticket rouge	20.00 €
CIMETIERE :	
- Concession temporaire (limitée à 10 ans)	300.00 €
- Concession temporaire (limitée à 15 ans)	350.00 €
- Concession temporaire (limitée à 25 ans)	500.00 €
- Columbarium limité à 15 ans	650.00 €
- Columbarium limité à 30 ans	800.00 €
- Dépositaire (6 premiers mois)	6.00 €/mois
- Dépositaire (du 7 ^{ème} au 12 ^{ème} mois)	35.00 €/mois
- Dépositaire (à partir du 13 ^{ème} mois)	90.00 €/mois
BIBLIOTHEQUE :	
Abonnement :	
- Foyer	20.00 €
- Adolescent 12/18 ans	5.00 €
- Moins de 12 ans	Gratuit
- Chômeurs, allocataires du RSA, étudiants	Gratuit
- Bénévoles de la bibliothèque	Gratuit
Participation :	
- Atelier à destination de tout public	Gratuit
- Atelier à destination de tout public nécessitant des frais matériels – Tarif 1	3.00 €
- Atelier à destination de tout public nécessitant des frais matériels – Tarif 2	5.00 €
Vente de livre : Souvenirs de guerre de Fernand VIALIS	10.00 €
PISCINE MUNICIPALE :	
Enfants de centre de loisirs ou des écoles extérieurs à la commune	3.00 €

 2023 -

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 04 AVRIL 2023

N° : 2023.02.06

2° - DE DETERMINER les modalités relatives aux inscriptions et au paiement et de fixer les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2023-2024 comme suit :

I - Inscriptions à l'année :

- (Ne comprend pas l'accueil extrascolaire)*
- Constitution d'un dossier d'inscription portant mention du choix du régime d'accueil et du demi-pensionnat.
 - autorisation de prélèvement mensuel automatique dont le montant sera défini en fonction des choix réservés.

II - Frais de pénalités et de traitement :

- Enfant laissé sans réservation préalable et sans prévenir la Direction : 10 €
- Enfant récupéré après la fin des horaires des services : 10 €

III - Périodes de l'année scolaire 2022-2023


- Période 1 : du 04 septembre au 20 octobre 2023
- Période 2 : du 06 novembre au 22 décembre 2023
- Période 3 : du 08 janvier au 23 février 2024
- Période 4 : du 11 mars au 19 avril 2024
- Période 5 : du 06 mai au 05 juillet 2024

► TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL (attestation CAF ou MSA)

- QF1 : quotient familial de 0 à 959 €
 QF2 : quotient familial de 960 € à 1300 €
 QF3 : quotient familial supérieur à 1301 €

► TARIFS A L'ANNEE : 04 Septembre 2023 / 05 Juillet 2024

		REMISE - 8 JOURS	REMISE - 6 JOURS	REMISE - 4 JOURS	REMISE - 2 JOURS
		4 jours/semaine	3 jours/semaine	2 jours/semaine	1 jour/semaine
GARDERIE DU MATIN	QF 1 (0,55€)	72.60 €	53.90 €	35.75 €	17.60 €
	QF 2 (0,65€)	85.80 €	63.70 €	42.25 €	20.80 €
	QF 3 (0,90€)	118.80€	88.20 €	58.50 €	28.80 €
CANTINE	QF 1 (3,50€)	462 €	343 €	227.50 €	112 €
	QF 2 (3,70€)	488.40 €	362.60 €	240.50 €	118.40 €
	QF3 (4,10€)	541.20 €	401.80 €	266.50 €	131.20 €
PERISCOLAIRE DU MERCREDI	QF 1 (11,00€)	385 €			
	QF 2 (12,00€)	420 €			
	QF 3 (13,00€)	455 €			
PERISCOLAIRE DU SOIR	QF 1 (1,10€)	154 €			
	QF 2 (1,30€)	182 €			
	QF 3 (1,50€)	210 €			

 2023 -

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
 Reçu en préfecture le 07/04/2023
 Publié le 07/04/2023
 ID : 084-218400562-20230404-2023_02_06-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 04 AVRIL 2023**

N° : 2023.02.06

► **TARIFS A LA PERIODE :**

1. PERIODE 1 : 04 Septembre / 20 Octobre 2023
 PERIODE 2 : 06 Novembre / 22 Décembre 2023
 PERIODE 3 : 08 Janvier / 23 Février 2024


		4 jours/semaine	3 jours/semaine	2 jours/semaine	1 jour/semaine
GARDERIE DU MATIN	QF 1 (0,55€)	15.40 €	11.55 €	7.70 €	3,85 €
	QF 2 (0,65€)	18.20 €	13,65 €	9,10 €	4,55 €
	QF 3 (0,90€)	25.20 €	18.90 €	12.60 €	6.30 €
CANTINE	QF 1 (3,50€)	98 €	73.50 €	49 €	24.50 €
	QF 2 (3,70€)	103.60 €	77.70 €	51.80 €	25.90 €
	QF3 (4,10€)	114.80 €	86.10 €	57.40 €	28.70 €
PERISCOLAIRE DU MERCREDI	QF 1 (11.00€)	77 €			
	QF 2 (12.00€)	84 €			
	QF 3 (13.00€)	91 €			
PERISCOLAIRE DU SOIR	QF 1 (1.10€)	30.08 €			
	QF 2 (1.30€)	36.04 €			
	QF 3 (1.50€)	42 €			

2. PERIODE 4 : 11 Mars / 19 Avril 2024

		4 jours/semaine	3 jours/semaine	2 jours/semaine	1 jour/semaine
GARDERIE DU MATIN	QF 1 (0,55€)	12.65 €	9.35 €	6.05 €	2.75 €
	QF 2 (0,65€)	14.95 €	11.05 €	7.15 €	3.25 €
	QF 3 (0,90€)	20.70 €	15.30 €	9.90 €	4.50 €
CANTINE	QF 1 (3,50€)	80.50 €	59.50 €	38.50 €	17.50 €
	QF 2 (3,70€)	85.10 €	62.90 €	40.70 €	18.50 €
	QF3 (4,10€)	94.30 €	69.70 €	45.10 €	20.50 €
PERISCOLAIRE DU MERCREDI	QF 1 (11.00€)	66 €			
	QF 2 (12.00€)	72 €			
	QF 3 (13.00€)	78 €			
PERISCOLAIRE DU SOIR	QF 1 (1.10€)	25.30 €			
	QF 2 (1.30€)	29.90 €			
	QF 3 (1.50€)	34.50 €			

3. PERIODE 5 : 06 mai / 05 Juillet 2024

		REMISE - 8 JOURS	REMISE - 6 JOURS	REMISE - 4 JOURS	REMISE - 2 JOURS
		4 jours/semaine	3 jours/semaine	2 jours/semaine	1 jour/semaine
GARDERIE DU MATIN	QF 1 (0,55€)	13,75 €	9.90 €	6.60 €	3.30 €
	QF 2 (0,65€)	16.25 €	11.70 €	7.80 €	3.90 €
	QF 3 (0,90€)	22.50 €	16.20 €	10.80 €	5.40 €

 2023 -

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
 Reçu en préfecture le 07/04/2023
 Publié le 07/04/2023
 ID : 084-218400562-20230404-2023_02_06-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 04 AVRIL 2023**

N° : 2023.02.06

		REMISE - 8 JOURS	REMISE - 6 JOURS	REMISE - 4 JOURS	REMISE - 2 JOURS
		4 jours/semaine	3 jours/semaine	2 jours/semaine	1 jour/semaine
CANTINE	QF 1 (3,50€)	87.50 €	63 €	42 €	21 €
	QF 2 (3,70€)	92.50 €	66.60 €	44.40 €	22.20 €
	QF3 (4,10€)	102.50 €	73.80 €	49.20 €	24.60 €
PERISCOLAIRE DU MERCREDI	QF 1 (11.00€)	88 €			
	QF 2 (12.00€)	96 €			
	QF 3 (13.00€)	104 €			
PERISCOLAIRE DU SOIR	QF 1 (1.10€)	36.30 €			
	QF 2 (1.30€)	42.90 €			
	QF 3 (1.50€)	49.50 €			

► **TARIFS A L'UNITE :**

Garderie du matin	1.20 €
Cantine	5 €
P A I	1 €
Périscolaire Mercredi - Jonquières/Violès	15 €
Périscolaire Mercredi - Extérieur	22 €
Repas adulte	7 €
CLAS Contrat local d'accompagnement à la scolarité Forfait unique pour chaque période	10 €

3° - DE FIXER les tarifs des services extra-scolaires comme suit à compter du 1^{er} mai 2023 :

► **TARIFS JOURNEE (PETITES ET GRANDES VACANCES) :**


- Jonquières / Violès QF1 = 12 € / QF 2 = 13 € / QF 3 = 14 €
- Extérieurs 20 €

► **TARIFS SORTIES ADOS :**

- Demi-journée 5 €
- Journée 10 €

► **TARIFS SEJOURS (PETITES ET GRANDES VACANCES) :**

		QF1	QF2	QF3
TARIFS 1	- Enfants de Jonquières et Violès	90 €	110 €	130 €
	- Enfants extérieurs	190 €	210 €	230 €
	- Réservation (1 mois avant le départ)	50 % du tarif global		
	- Paiement (1 semaine avant le départ)	50 % du tarif global		
TARIFS 2	- Enfants de Jonquières et Violès	235 €	255 €	275 €
	- Enfants extérieurs	335 €	355 €	375 €
	- Réservation (2 mois avant le départ)	34 % du tarif global		
	- Paiement (1 mois avant le départ)	33 % du tarif global		
	- Paiement (1 semaine avant le départ)	33 % du tarif global		

 2023 -

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le 07/04/2023
ID : 084-218400562-20230404-2023_02_06-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 AVRIL 2023

N° : 2023.02.06

TARIFS 3	- Enfants de Jonquières et Violès	330 €	350 €	370 €
	- Enfants extérieurs	430 €	450 €	470 €
	- Réservation (2 mois avant le départ)	34% du tarif global		
	- Paiement (1 mois avant le départ)	33 % du tarif global		
	- Paiement (1 semaine avant le départ)	33 % du tarif global		
TARIFS 4	- Enfants de Jonquières et Violès	375 €	395 €	415 €
	- Enfants extérieurs	475 €	495 €	515 €
	- Réservation (2 mois avant le départ)	34 % du tarif global		
	- Paiement (1 mois avant le départ)	33 % du tarif global		
	- Paiement (1 semaine avant le départ)	33 % du tarif global		

4° - DE DECLARER que les recettes sont imputées sur le budget Principal.

5° - DE CHARGER M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

Par 19 voix pour, 10 abstentions, (G. PAQUIN / C. MAFFRE / C. MARCHAN / S. FREJABUE-CAPPEAU / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD / C. MARTIN), le conseil municipal adopte, la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme le 7 avril 2023,

Le Maire,  Le secrétaire de Séance, 

Louis BISCARRAT Patrice RELING

Acte Publié le : 07/04/2023
Acte Notifié le : 07/04/2023

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, qui peut aussi être saisi avec « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.